

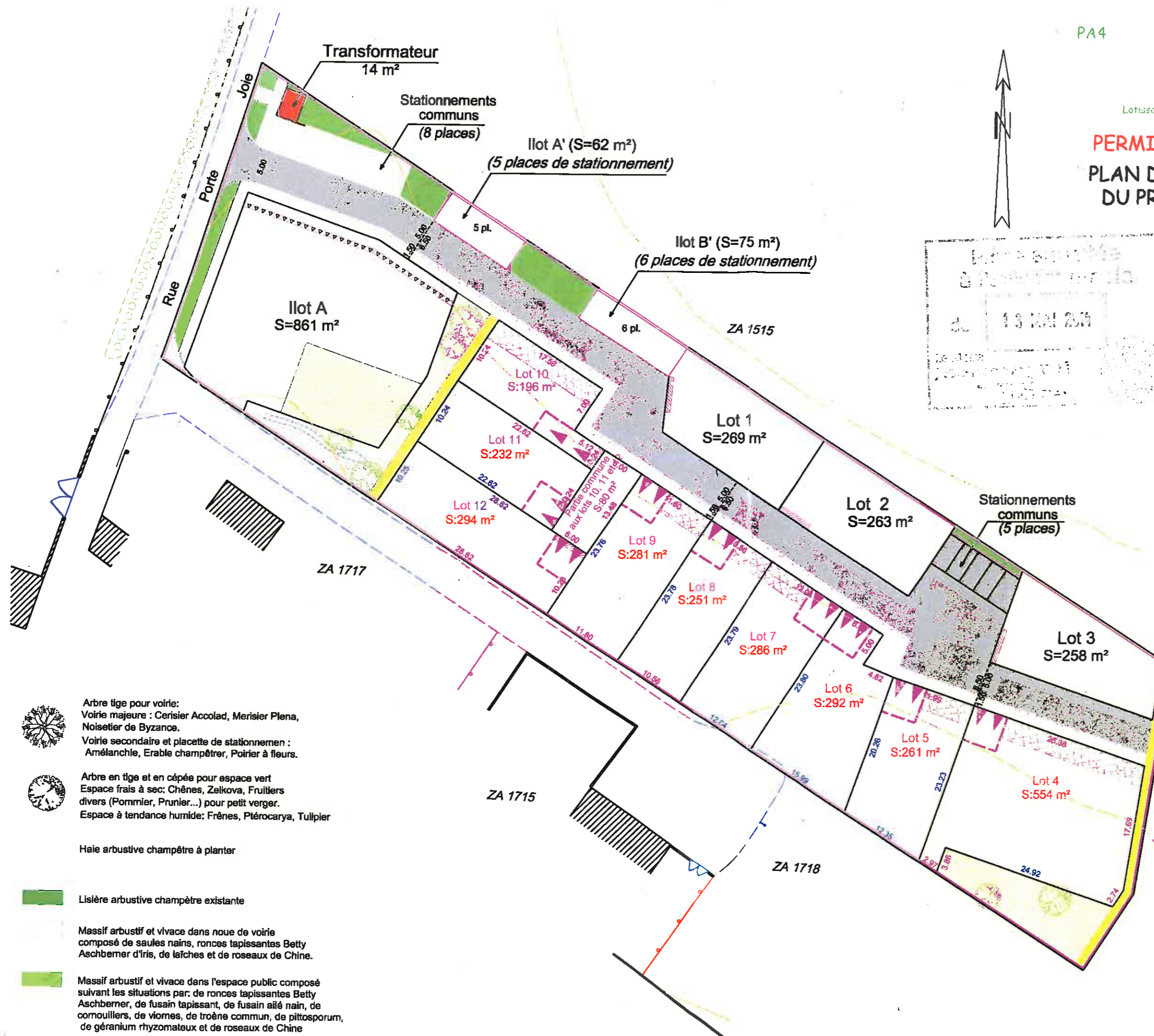
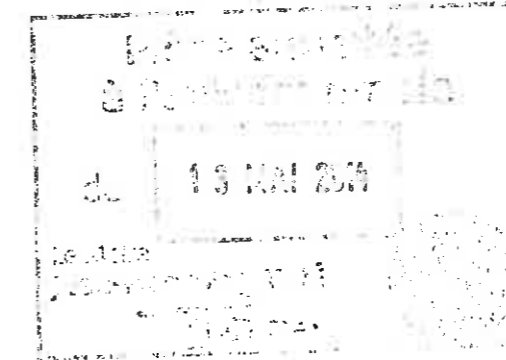
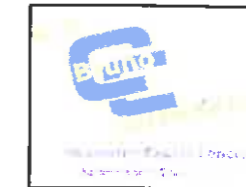
PERMIS D'AMENAGER MODIFICATIF
PLAN DE COMPOSITION D'ENSEMBLE
DU PROJET COTE DANS LES TROIS
DIMENSIONS

Echelle : 1 / 500

22 AVR. 2014

AVRIL 2014

(Dossier 259.13)



- Engazonnement
- Chemin piéton dans les espaces paysagers
- Trottoir béton désactivé
- Caniveau double revers
- Périmètre du lotissement
- Accès VL possible sur l'ilot
- Place non close libre
- Place non close fixe
- Accès à la parcelle obligatoire
- Cote terrain naturel
- Bande d'implantation entre 0 et 3 mètres pour tout ou partie de la façade (sauf garage)
- Voirie
- Stationnements à créer (enrobé noir)

Arbre tige pour voirie:
 Voirie majeure : Cerisier Accolad, Merisier Plena, Noisetier de Byzance.
 Voirie secondaire et placette de stationnement : Amélanche, Erable champêtre, Poirier à fleurs.

Arbre en tige et en cépée pour espace vert
 Espace frais à sec: Chênes, Zelkova, Fruitiers divers (Pommier, Prunier...) pour petit verger.
 Espace à tendance humide: Frênes, Ptérocarya, Tulpiér

Haie arbustive champêtre à planter

Lisière arbustive champêtre existante

Massif arbustif et vivace dans noue de voirie composé de saules nains, ronces tapissantes Betty Aschberner d'Iris, de laïches et de roseaux de Chine.

Massif arbustif et vivace dans l'espace public composé suivant les situations par: de ronces tapissantes Betty Aschberner, de fusain tapissant, de fusain ailé nain, de cornouillers, de viomes, de troène commun, de pittosporum, de géranium rhizomateux et de roseaux de Chine